



16 septembre 2015

RER Sud-Léman Evian-St-Gingolph

Lancement des études de préfiguration pour la réouverture de la ligne

(IVS).- La ligne ferroviaire entre St-Gingolph et Evian est désaffectée depuis de nombreuses années. Seule la route départementale D1005 offre une liaison routière directe entre le Valais et Evian. Réclamée à l'échelon local et départemental, une desserte ferroviaire régionale permettrait d'offrir entre Evian et St-Gingolph une forte complémentarité entre mobilités individuelles et collectives. Cette nouvelle offre contribuerait à désenclaver l'est du Pays d'Evian, en connectant ce territoire au Léman Express (ex-RER franco-valdo-genevois, dont la mise en service est prévue fin 2019) à l'ouest et au RER Valais|Wallis à l'est.

En 2009, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC/France) et Chablais Région (Suisse) avaient lancé une étude préliminaire pour examiner les conditions liées à la réouverture de la ligne au trafic voyageur. Cette démarche était soutenue par la région Rhône-Alpes et l'Etat du Valais, ainsi que par l'Union Européenne, via le programme Interreg IV. Les résultats de cette étude préliminaire, publiés en 2011, indiquaient qu'une réouverture commerciale pourrait s'avérer économiquement supportable. Cette étude est considérée comme une excellente base de travail par les partenaires, gestionnaires d'infrastructures ferroviaires, autorités organisatrices ou collectivités locales.

Dans le prolongement de cette réflexion, les partenaires français ont obtenu que la dernière étape des études soit inscrite dans le Contrat de Plan passé entre la Région Rhône-Alpes et l'Etat français (CPER 2014-2020). Un soutien financier significatif est attendu du programme européen Interreg V. Dans ce cadre, les partenaires ont convenu de traiter une première tranche d'études entre 2015 et 2017. Ces études de préfiguration sont engagées.

Les objectifs sont d'une part, d'actualiser le volet ferroviaire pour assurer une parfaite cohérence avec les services connexes projetés, et d'autre part, d'intégrer des données d'aménagement du territoire pour alimenter l'étude d'avant-projet sur les volets environnementaux et d'aménagement des gares. Un complément juridique dans un contexte transfrontalier complexe est également prévu.

Entre 2017 et 2019, les études d'avant-projet des volets ferroviaire et génie civil, liés aux travaux nécessaires à la réouverture de la ligne sud-lémanique au trafic des voyageurs entre Evian et Saint-Gingolph, seront ensuite conduites.

Une fois menées à leur terme, ces approches permettront aux autorités concernées de disposer vers 2019-20 d'une vision pertinente et complète des coûts à envisager en investissements et fonctionnement. S'appuyant sur des bases sûres, l'opportunité de réhabilitation de cette possible extension du Léman Express pourra alors être débattue. Les décideurs seront en capacité, le cas échéant, de faire le choix de présenter ce dossier au CPER 2020-2026 aux fins de financement des travaux.

[Rapport 2011](#)

[Image de synthèse B1](#) / [Image de synthèse No 2](#)





Image de synthèse : la gare de Meillerie en 2022

crédit : Etat du Valais - © I.Bovey – www.alizarine.ch

Contacts chez les porteurs du projet

Région Rhône-Alpes

Clémence Capron, attaché de presse - + 33 (0)4 26 73 49 57

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC) :

Jean-Yves Moracchini, président du SIAC - +33 (0)4 50 04 24 24

Daniel Izoard, directeur du SIAC - +33 4 50 04 65 32

SNCF Réseau

Guillaume Bouvier, directeur des relations extérieures, de la communication et de la concertation - +33 4 72 84 89 89

Canton du Valais- Département des transports, de l'équipement et de l'environnement

Jacques Melly, président du Conseil d'Etat et chef du DTEE - +41 27 606 33 00

Pascal Bovey, délégué à la mobilité du DTEE - +41 27 606 33 91

Chablais Région

Georges Mariétan, secrétaire général - +41 79 219 23 67